BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2020

Bien vivre à Ambazac

Ville nature

SPORT // P.26

AMBAZAC VILLE DU CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

locale

Crise sanitaire COVID 19

p.8

divers

SYDED HAUTE-VIENNE tous écocitoyens !

Tous les emballages plastiques se trient

p.11

culture

Bibliothèque d'Ambazac

Expo, Drive, Portage à domicile...

p.28

SOMMAIRE

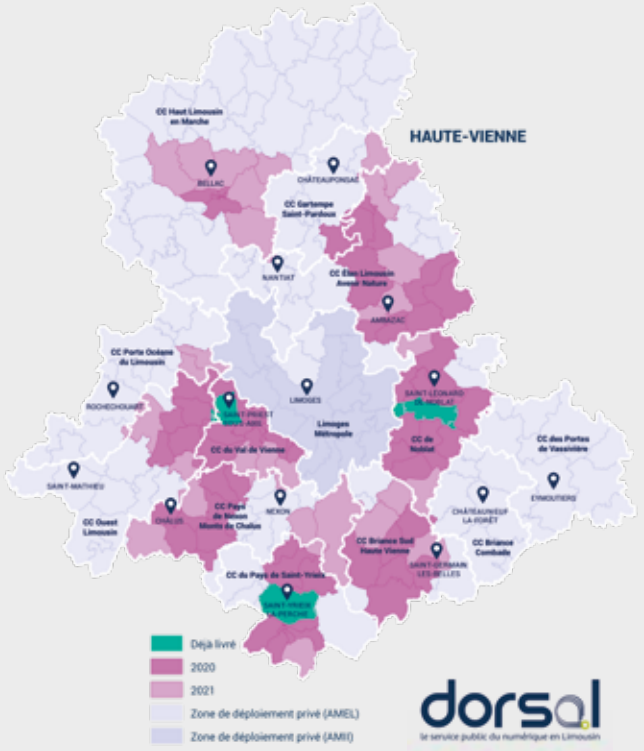

L'autoroute de la fibre arrive !

Depuis quelques semaines axione a commencé à déployer la fibre pour le compte du syndicat mixte dorsal (www.dorsal.fr) sur notre commune.

La première phase de raccordement prévue avant la fin de l'année devrait permettre de raccorder les habitations au sud de la ligne Puy Bertrand - route de la Jonchère (Mazaudon). D'après le calendrier prévisionnel de dorsal la majorité des foyers devrait avoir accès à la fibre d'ici fin 2021 (objectif de dorsal en Haute-Vienne : accès à la fibre pour tous d'ici 2024). Le fait de se servir des réseaux déjà existant (poteaux téléphoniques) va sûrement avoir une incidence positive sur l'avancée des travaux.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE DANS LE BULLETIN

Vous pouvez faire parvenir vos textes au format word et vos photos ou logos au format jpeg (1 Mo pour une bonne résolution) à l'adresse suivante : communication@ambazac.fr

VIE LOCALE

Tribune 4
Le nouveau conseil municipal....5
Les commissions municipales....6
Communauté de communes ELAN 6
Élections sénatoriales....7
Où sont passées les factures d'eau ? 7
Crise sanitaire : Ambazac confinée mais épargnée.... 8-10
Tous les emballages plastiques se trient 11
Info travaux SNCF 12
Stade de la Mazaurie.... 12
Planning des travaux de voirie.... 13
Protégeons nos amis équidés 13
La stèle des maquisards.... 14
Chemins communaux 14
Colis des aînés 2020 14
Bien vivre ensemble à ambazac 15
Où trouver les DAE à ambazac 16

DIVERS

Don de sang.... 17
L'adil 87 : un service public d'information sur le logement ... 18
Nouvelle offre de service du Trésor Public 18
Ma maison à venir.... 19

COMMERCE

Des abeilles aux petits soins....20
Bk'ordonnerie : de la chaussure au parapluie....20
Confiez-nous, du temps libre pour vous 21
Studio image'in « les photographes d'une vie »....21
Sos taxi 87 : la reprise ! 21

ENFANCE & JEUNESSE

La rentrée des classes 22
Calendrier d'inscription à l'ALSH 22
Restauration scolaire 23
Conseil Municipal des Jeunes 23

SPORTIVE

Rando Monts d'Ambazac, « Nos sentiers des 4 saisons » 24
Nouvelles ambitions pour le Handball Club Ambazac !..... 25
Ambazac ville de cyclisme.... 26-27

FESTIVE & CULTURELLE

Ciné plus en panne de bobines ! 28
Protocole bibliothèque 28
Au bout du conte ! 28
Exposition de peinture 29
Drive à la bibliothèque 29
Portage de documents.... 29
Journées européennes du patrimoine 30

SOLIDAIRE & ASSOCIATIVE

Le Forum des associations 31

AGENDA

.... 31

Chers Ambazacoises et Ambazacois,

Notre quotidien a été profondément et durablement transformé depuis notre dernier bulletin paru en début d'année. Les élections municipales qui devaient se tenir en mars ont bien évidemment été placées au second plan par la pandémie qui continue à sévir.

Après les mois de confinement du printemps, il a fallu adopter des règles sanitaires et d'organisation de notre quotidien en rupture totale avec nos habitudes de vie antérieures. Après le relâchement de la période estivale, la Covid19 nous rappelle à l'ordre. Notre commune relativement épargnée par la maladie au printemps rentre comme tout le grand sud-ouest dans une période de multiplication des cas positifs au virus.

C'est dans ces conditions particulières et inédites que vous nous avez renouvelé votre confiance le 28 juin dernier. Toute l'équipe vous en remercie à nouveau. Je salue également ceux de nos adversaires qui ont fait le choix d'une campagne électorale éthique et respectueuse des Ambazacois et de tous les candidats.

Dès le 28 juin au soir, nous sommes devenus des élus municipaux au service de vous tous, quel que soit le bulletin que vous avez choisi. Nous nous sommes mis immédiatement au travail et les nouveaux élus n'ont eu que quelques jours pour découvrir leurs nouvelles attributions avant de voter le budget de notre commune fin juillet. Puis il a fallu très rapidement prendre des décisions et organiser la rentrée scolaire, toujours dans des conditions très particulières.

Par ailleurs, nous avons déjà commencé à mettre en œuvre les différents projets que nous avons proposés à vos suffrages avant l'été :

A Jonas, nous finissons l'aménagement du tour de l'étang. En même temps, nous avons commencé le repérage des sources de pollution sur le bassin versant afin de travailler à leur élimination.

Pour l'alimentation des enfants, nous avons lancé nos nouveaux marchés d'approvisionnement auprès de producteurs locaux et rencontré certains d'entre eux. Nous vous informerons très rapidement sur l'avancée de ce dossier.

Concernant notre projet de maison des associations, nous allons lancer dès cet automne le recensement des besoins auprès des utilisateurs et des partenaires de cette infrastructure.

Sans oublier les travaux d'aménagement du centre bourg dont la poursuite est programmée dès cet automne et pour le premier semestre 2021.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de votre bulletin municipal,

Bien à vous,

Stéphane Ché

Parole aux élus de l'opposition

Ambazac c'est vous !

Pour une démocratie vivante !

Nous remercions chaleureusement les électeurs qui nous ont fait confiance en juin dernier, permettant à notre liste citoyenne d'avoir 6 élus municipaux et 2 élus communautaires. Il n'est peut-être pas inutile de revenir sur ce scrutin, marqué par un taux d'abstention de plus de 53 % qui amoindrit singulièrement la force des résultats. Nos concurrents de droite font leur plus mauvais score, perdent 3 élus et ne sont plus présents à la Communauté de Communes. La liste majoritaire perd 47 voix entre les deux tours et près de 7 points par rapport à 2014 où elle avait obtenu 50,2% des suffrages. Elle n'est donc plus majoritaire en voix. Pour notre part, malgré une progression de 114 voix entre les deux tours, nous échouons de peu, à cause de la faible participation. Mais nous faisons le constat que la dynamique était bien de notre côté et nous siégerons dans cet esprit.

La politique municipale doit répondre aux besoins sociaux, écologiques, démocratiques et améliorer la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Pour redonner du sens à la politique de proximité, pour que chacun puisse se faire entendre, pour comprendre la gestion des affaires de la ville et redonner le goût d'y participer, nous nous engageons à être à votre écoute, actifs et déterminés dans nos interventions au Conseil Municipal. Nous avons déjà commencé à parler en faveur des associations et nous vous rendrons compte régulièrement de nos interventions, notamment sur nos propositions de campagne – transport à la demande par exemple – ou encore sécurité des agents.

La campagne municipale, très riche de rencontres, a mis en lumière les formidables potentiels, énergies, idées des Ambazacois et Ambazacoises, véritable patrimoine humain de notre ville. Dans un contexte sanitaire, social et économique détérioré, nous avons plus que jamais besoin de voir qu'un autre avenir est possible, porté par la démocratie de proximité. Vous pouvez compter sur nous !

Ambazac Un Nouvel Horizon

Notre liste « Ambazac Un Nouvel Horizon » s'est maintenue au second tour, confiante d'apporter de véritables projets réfléchis et constructifs pour Ambazac. Contrairement à nos attentes, le dernier scrutin nous a permis d'obtenir seulement deux places d'élus. Nous remercions celles et ceux qui se sont exprimés **sans faillir** en notre faveur depuis le début dans cette longue campagne hors du commun.

Nous avons vécu une situation électorale inédite avec une très faible participation. En effet, par rapport à 2014, **mille Ambazacois** n'ont pas souhaité s'exprimer. La crise sanitaire et le report du second tour ne peuvent pas être la seule explication à cette forte abstention. Il faudra en analyser les causes profondes. L'écoute, le dialogue et la confiance seront les bases de nos réflexions pour redonner aux électeurs l'envie de participer à l'avenir de notre commune dans l**e respect des règles** de la démocratie. Pour notre part, à la place qui nous revient, nous resterons mobilisés, vigilants, disponibles, à l'écoute et au service des Ambazacois. Nous nous sommes logiquement abstenus lors du premier Conseil Municipal sur les investissements 2021 proposés par la nouvelle majorité. Nous serons force de propositions dans toutes les commissions où nous siégerons activement.

La panne électrique du 3 septembre a mis en évidence la carence d'une cellule de crise sur la commune. Seuls, deux élus se sont rendus au Centre de Secours pour s'informer et apporter une aide logistique en cas de besoin. Nous proposerons la mise en place d'une gestion de crise pour faire face à d'éventuelles situations critiques de toute nature dans le futur.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous les enfants et aux Ambazacois (ses) de vivre au mieux malgré les contraintes sanitaires afin de préserver leur santé.

La pandémie COVID-19 circule toujours, prenez soin de vous.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Avec la crise sanitaire les élections municipales ont été assez compliquées à organiser. Le deuxième tour a eu lieu quatre mois après le premier (du jamais vu dans notre pays !). Après toutes ces péripéties, la nouvelle équipe municipale a élu le maire et pris ses fonctions lors du conseil municipal du 3 juillet. En voici la composition et la fonction de chacun.

Stéphane CHÉ
Maire d'Ambazac

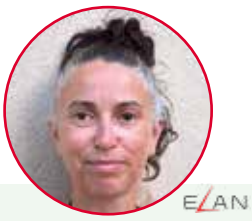

Marina VERGNOUX
1re adjointe *Prospective, Développement économique, Finances*

Rafaël SOLANS EZQUERRA
2e adjoint *Urbanisme, Environnement, Développement durable, Agriculture, Alimentation*

Peggy BARRIAT
3e adjointe *Affaires scolaires et périscolaires*

Michel JANDAUD
4e adjoint *Travaux, Gestion patrimoine communal, Accessibilité, Cimetière*

Laurence ROUSSY
5e adjointe *Gestion des affaires familiales et sociales*

Jérôme HARDY
6e adjoint *Associations sportives et de Loisirs*

Fabienne FERRAND
7e adjointe *Communication, Intendance et événementiel*

François BARDOT
8e adjoint
Affaires culturelles

Pascale THOMAS
Déléguée *au sport, Gestion des salles*

Gérard CHADELAUD
Délégué *Réseaux, coordination et suivi des travaux*

Karine BERNARD
Déléguée
Chemins ruraux

Laurent AUZEMERY
Délégué
Bulletin municipal

Nathalie NICOULAUD
Déléguée
Développement économique

Olivier CHATENET
Délégué *Règlement local de publicité et droit des sols*

Sophie BOYER

Frédéric RICHARD
Délégué *Révision PLU, OAP, projets urbains*

Carole LONGEQUEUE

Cédric PIERRE
Délégué
Végétalisation, Forêt

Dominique ARRIVÉ

Angelo RAZAFIMAHATRATRA

Brigitte LARDY

Bernard TROUBAT

Karine ROY

Marc DUPUY

Marie-Laure BOULIN

Dominique BIGAS

Jean-Jacques BLANVILLAIN

Stella BARREAU

Élu communautaire

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions, créées par le Conseil Municipal, sont destinées à améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions soumises au conseil municipal. Elles émettent de simples avis. Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux. Toutefois dans le cadre de leurs travaux rien ne s'oppose à ce qu'elles entendent si nécessaire des personnes extérieures au conseil.

Suite à l'élection du maire et des 8 adjoints, Mmes et MM. les Conseillers sont invités à s'inscrire au sein d'une ou plusieurs des six commissions permanentes suivantes :

PROSPECTIVE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - FINANCES

Marina VERGNOUX, Nathalie NICOULAUD, Jérôme HARDY, Pascale THOMAS, François BARDOT, Michel JANDAUD, Olivier CHATENET, Karine BERNARD, Stéphane CHÉ, Brigitte LARDY, Bernard TROUBAT, Jean-Jacques BLANVILLAIN

SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS

Jérôme HARDY, Pascale THOMAS, Peggy BARIAT, Laurence ROUSSY, Frédéric RICHARD, Laurent AUZEMERY, Gérard CHADELAUD, Herinantenaina Angelo RAZAFIMAHATRATRA, Stéphane CHÉ, Bernard TROUBAT, Carine ROY, Jean-Jacques BLANVILLAIN, Stella BARREAU

URBANISME - TRAVAUX - VOIRIE - RÉSEAUX - ENVIRONNEMENT - FORÊT - AGRICULTURE

Rafaël SOLANS EZQUERRA, Michel JANDAUD, Olivier CHATENET, Karine BERNARD, Frédéric RICHARD, Gérard CHADELAUD, Cédric PIERRE, Peggy BARIAT, Jérôme HARDY, Dominique ARRIVÉ Stéphane CHÉ, Dominique BIGAS, Marc DUPUY, Jean-Jacques BLANVILLAIN

ENFANCE - JEUNESSE -AFFAIRES SOCIALES

Peggy BARIAT, Laurence ROUSSY, Pascale THOMAS, Fabienne FERRAND, Carole LONGEQUEUE, Sophie BOYER, Herinantenaina Angelo RAZAFIMAHATRATRA, Carine ROY, Marie-Laure BOULIN, Stella BARREAU

CULTURE – COMMUNICATION

François BARDOT, Fabienne FERRAND, Laurent AUZEMERY, Laurence ROUSSY, Carole LONGEQUEUE, Sophie BOYER Dominique ARRIVÉ, Herinantenaina Angelo RAZAFIMAHATRATRA, Marc DUPUY

FLEURISSEMENT - ÉCLAIRAGE FESTIF

Cédric PIERRE, Peggy BARIAT, Pascale THOMAS, Michel JANDAUD, Carole LONGEQUEUE, Laurent AUZEMERY, Frédéric RICHARD, Jérome HARDY, Brigitte LARDY, Marie-Laure BOULIN.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ELAN

Le 9 juillet dernier, les nouveaux élus du conseil communautaire ELAN se sont réunis afin d'élire le nouveau président. 2 candidats ont proposé leur candidature Alain Auzemery et Bernard Dupin. Alain Auzemery est élu Président (22 contre 21 voix).

L'installation s'est poursuivie par l'élection des Vice-Présidents :

1er // Jean-Michel PEYROT *(St Sulpice Laurière) :* Finances – Affaires générales - assisté du conseiller délégué Franck MAITRE *(Breuilaufa).*

2e // Nathalie ROCHE *(Nantiat) :* Multi-Accueil – Enfance, jeunesse – Ecole de Musique et de Danse – Pôle lecture.

3e // Marina VERGNOUX *(Ambazac) :* Action sociale – Prévention de la délinquance.

4e // Jany-Claude SOLIS *(St Jouvent) :* Communication.

5e // Jean-Marc LEGAY *(Razès) :* Assainissement - Eau.

6e // Bernard DUPIN *(Saint-Priest-Taurion) :* Intérêt communautaire – Définition des compétences – Numérique (partie travaux).

7e // Jacques PLEINEVERT *(Compreignac) :* Voirie – Chemins.

8e // Jean-Jacques DUPRAT *(Chamborêt) :* Développement durable – Mobilité – Déchets.

9e // Fabien DUPUY *(Fromental) :* Patrimoine immobilier – Aire d'accueil des gens du voyage - assisté du conseiller délégué Jean-Pierre PORTE *(Laurière).*

10e // Laurent BOURDIER *(Le Buis) :* Action culturelle – Vie associative – Citoyenneté.

11e // Jean-Marie HORRY *(La Jonchère) :* Urbanisme – Habitat social – Projets structurants – Numérique (partie projets) .

12e // Jean-Michel BERTRAND *(Bersac-sur-Rivalier) :* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) – Forêt – Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET).

ELAN
Communauté de communes
Elan Limousin Avenir Nature

Vincent CARRÉ *(Jabreilles),* conseiller délégué, assiste le président en matière de développement économique, contractualisation et tourisme.

Les élus d'Ambazac : Stéphane CHÉ, Marina VERGNOUX, Olivier CHATENET, Karine BERNARD, Rafaël SOLANS EZQUERA, Nathalie NICOULAUD, Michel JANDAUD, Brigitte LARDY, Bernard TROUBAT

Le conseil communautaire du 17 septembre a validé la composition des différentes commissions.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le 27 septembre 2020 se sont déroulées les élections sénatoriales. Environ la moitié des sièges du Sénat a été ainsi renouvelée.

Le Sénat est en effet renouvelé par moitié tous les trois ans. Les sièges sont répartis en deux séries :

- la série 1 (170 sièges), renouvelée pour la dernière fois lors des élections sénatoriales de 2017 ;
- la série 2 (178 sièges), renouvelée pour la dernière fois lors des élections sénatoriales de 2014.

Ainsi, cette année, 172 sièges étaient à pourvoir. Les sénateurs ont été élus pour un mandat de six ans. Dans chaque département, les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par des « grands électeurs ». Parmi eux, on retrouve les députés et sénateurs sortants, les conseillers régionaux et départementaux, les délégués des conseils municipaux ainsi que les membres des assemblées territoriales pour certaines collectivités (Corse, métropole de Lyon, collectivités d'outre-mer). Dans chaque département ou collectivité est constitué un « collège électoral ». Il regroupe l'ensemble de ces électeurs chargés d'élire les sénateurs.

Contrairement aux autres élections, le vote est obligatoire pour les grands électeurs. En cas de motif légitime, ils peuvent être remplacés par un suppléant. Dans le cas contraire, ils devront s'acquitter d'une amende.

Afin d'élire leurs délégués et suppléants, les conseils municipaux concernés ont été convoqués le vendredi 10 juillet 2020.

Concernant la commune d'Ambazac voici la liste des grands électeurs et de leurs suppléants :

NOM, Prénom des Titulaires
CHÉ Stéphane
VERGNOUX Marina
PIERRE Cédric
NICOULAUD Nathalie
CHATENET Olivier
BARIAT Peggy
BARDOT François
THOMAS Pascale
JANDAUD Michel
ROUSSY Laurence
AUZEMÉRY Laurent
TROUBAT Bernard
BOULIN Marie-Laure
DUPUY Marc
NOM, Prénom des Suppléants
FERRAND Fabienne
CHADELAUD Gérard
LONGEQUEUE Carole
SOLANS EZQUERRA Rafaël
ROY Carine

A l'issue du deuxième tour de scrutin, Isabelle BRIQUET et Christian REDON-SARRAZY ont été élus sénateurs de Haute-Vienne.
Ce sera leur premier mandat.

OÙ SONT PASSÉES LES FACTURES D'EAU ?

Bon nombre de foyers ont eu la surprise de recevoir fin août une lettre de relance leur signifiant qu'ils n'avaient pas payé leur facture d'eau. Vous êtes nombreux à avoir manifesté votre étonnement et votre mécontentement auprès du secrétariat de la mairie. Mais les services de la mairie ne sont en aucun cas responsables de ce dysfonctionnement. Comme tous les ans les relevés ont été transmis en temps et en heure à la Trésorerie Publique de Bessines-sur-Gartempe qui établit les factures et les envoie.

La Trésorerie nous a donné l'explication de cette erreur : il semblerait que le logiciel n'ait pas imprimé une grande partie des factures initiales. Bien évidemment nous nous sommes rapprochés de la trésorerie pour éviter que cette anomalie se reproduise. Si vous souhaitez un duplicata de la facture initiale, vous pouvez vous adresser à la Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe au 05.55.76.00.78 (ouverture au public de 9h à 12h). Nous vous remercions de votre compréhension.

CRISE SANITAIRE : AMBAZAC CONFINÉE MAIS ÉPARGNÉE

17 MARS 2020 : CONFINEMENT GÉNÉRAL PARTOUT EN FRANCE…

La pandémie qui a frappé notre pays avec toutes ses conséquences malheureuses sur lesquelles nous ne reviendrons pas, a épargné notre commune. Si notre région en général a été beaucoup moins touchée, la stricte application de toutes les mesures mises en place au début du confinement et pendant celui-ci sur notre commune nous a permis d'éviter le pire. Il faut également saluer la prise de conscience citoyenne de l'ensemble de la population ambazacoise qui a également contribué à éviter la propagation du virus sur notre territoire.

CENTRE DE DIAGNOSTIC ET DE SUIVI

Afin d'anticiper une éventuelle propagation de l'épidémie, nous avions demandé à la préfecture l'autorisation de mettre en place un centre de diagnostic et de suivi (sur adressage médical uniquement) des patients présentant une symptomatologie évoquant une infection au Covid-19 (le plus proche étant basé sur la commune de Couzeix). Ce lieu nous a permis d'isoler les personnes susceptibles d'être infectées afin qu'elles ne contaminent pas les autres patients sains. Celui-ci a été géré par les médecins. Là encore le personnel municipal a été mis à contribution puisque le ménage de cet espace était assuré par deux agents de services de la commune.

IMPACT SUR LE PERSONNEL MUNICIPAL

Cette crise sanitaire inédite a mis en évidence des carences dans les collectivités territoriales : rien n'avait été prévu même si en matière de secours, le risque pandémique fait partie de la formation du personnel. Si une grande partie du personnel municipal a été confinée, il a fallu maintenir une activité dans les services indispensables pour la collectivité. Des équipes restreintes ont ainsi assuré la continuité du service public, soit en télétravail, soit par une présence physique sur leur lieu de travail dans les règles sanitaires qui s'imposaient. Ils ont fait partie de toutes ces professions qui ont continué leur mission coûte que coûte en « première ligne » et qui ont souvent été oubliés par les médias. Nous ne pouvons que leur en être reconnaissants.

LES ÉLUS TOUS MOBILISÉS

Les élus ne sont pas restés inactifs eux non plus. Si certains sont restés confinés pour des raisons de santé, ils sont restés mobilisés et ont pu travailler à distance grâce aux moyens numériques. Ils ont ainsi pu appuyer ceux qui sont restés sur le terrain eux aussi en « première ligne ». Ils ont été très sollicités et se sont efforcés de répondre aux besoins de la population notamment sur le plan social et sur la gestion de la continuité des services essentiels de la municipalité. Pour ne citer que quelques exemples : l'approvisionnement des personnes isolées ou vulnérables, la garde d'enfants (y compris la nuit et les week-ends), la gestion des services techniques (eau, assainissement, voirie), l'accueil d'urgence, etc. Une trentaine de personnes isolées ou vulnérables ont ainsi pu bénéficier de livraisons à domicile de produits alimentaires ou de médicaments durant toute la période de confinement.

AIDE AUX « ANCIENS »

Il a également fallu prêter main forte aux résidents de l'EPHAD. La direction de la maison de retraite ayant pris la décision de confiner ses résidents dans leur chambre (comme partout en France), elle a fait appel à la commune pour du personnel supplémentaire ainsi que du matériel de protection. L'aide a été coordonnée par la Directrice Générale des Services avec la collaboration du responsable des conditions de travail d'hygiène et de sécurité qui s'est totalement impliqué dans cette tâche. Sur la base du volontariat, 13 agents communaux se sont proposés. Ils ont pu assurer la mise en place des plateaux repas, le transport des chariots et divers autres services sans contact avec les pensionnaires.

LES COMMERCES, LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Du côté des commerces et des entreprises l'impact de la crise n'a pas été sans conséquences malheureusement et certains ont été contraints de fermer leurs portes pendant plusieurs semaines. Limitée dans ses compétences (puisque ce domaine fait partie de celles d'ELAN) la municipalité a pris la décision d'abonder le fonds de solidarité mis en place par le gouvernement à concurrence de 10 000 euros. Nous avons aussi décidé de ne pas facturer les loyers des mois impactés par la crise au camping et seulement la moitié au centre équestre (en accord avec les gérants). De même les commerces qui payent un droit pour l'occupation d'une partie de l'espace public (terrasses de café par exemple) ont été exonérés pour 2020. ELAN a également procédé à un recensement des entreprises en difficulté pour faire un état des lieux afin de savoir lesquelles auront besoin d'aide. Sur l'initiative d'un conseiller municipal, nous avons lancé une campagne d'affichage pour faire la promotion du « consommer local ». Ces affiches ont été proposées aux commerçants et affichées dans les lieux publics ainsi que sur les réseaux numériques.

FOIRES, MARCHÉS : PRÉSERVATION DES PRODUCTEURS LOCAUX

Les commerçants « ambulants » qui animent les marchés et foires n'ont pas été oubliés non plus. D'abord autorisés puis interdits, il y a eu une possibilité de dérogation pour les marchés alimentaires. Les marchands présents habituellement au marché étaient tous demandeurs du maintien de celui-ci. Nous avons donc fait une demande de dérogation auprès du préfet. Le marché a ré-ouvert dès le 3 avril. Nous avons ainsi pu préserver nos producteurs locaux, répondre à une demande de produits frais et locaux. Tout cela a pu être mené à bien dans des conditions sanitaires allant au-delà des préconisations de l'état. Présent durant toute la durée des marchés, le garde-champêtre a veillé à leur bon déroulement et au respect des conditions sanitaires. Nous avons même consulté le major Redares (communauté de brigades Ambazac - Saint Sulpice Laurière) pour avoir son avis qui a été positif.

A VOS TALENTS !

Avec tous ces évènements l'offre culturelle a été réduite à néant : plus de cinéma, de spectacles ou encore de bibliothèque. En réfléchissant à ce que nous pouvions vous proposer pour passer le temps, nous avons lancé l'opération « A vos talents ». Nous avons proposé aux petits, mais aussi aux grands de réaliser une ou plusieurs créations artistiques de leur choix et de nous envoyer une photo de leur œuvre. Celles-ci ont été publiées au fil de l'eau sur la page Facebook. Cette opération a suscité un réel engouement auprès des jeunes écoliers mais aussi des adultes et une trentaine de créations nous sont parvenues. Dès que cela sera possible nous réaliserons un tirage de vos photos afin d'organiser une exposition pour montrer notre reconnaissance à tous les personnels soignants et à toutes les personnes indispensables qui ont participé à la gestion de cette crise sanitaire.

MASQUE OU PAS MASQUE ?

Pour finir sur ce sujet un des grands débats de cette crise aura été la carence en protection des personnels puisqu'il a fallu répondre aux sollicitations d'urgence des services médicaux. Face à la pénurie de masques, plusieurs agents ont fait usage de leurs talents de couturiers pour fabriquer des masques pour le personnel. Cela a pu faire « tampon » avec la réception des commandes de masques chirurgicaux pour le personnel. Dans le même temps, le port du masque étant devenu obligatoire dans les lieux fermés, nous avons commandé et reçu 10 000 masques tissus ce qui a permis de distribuer à toute la population un masque réutilisable et de constituer un stock en cas de reprise de la pandémie ou toute autre crise sanitaire. Une commande complémentaire a été effectuée pour que le stock soit suffisant.

11 MAI 2020 : LE DÉCONFINEMENT MAIS PAS LA LIBÉRATION…

Ce jour tant attendu, n'a pas été synonyme de retour à la vie d'avant crise. Les gestes barrières sont toujours d'actualité et le port du masque s'est généralisé.

Le premier dossier du déconfinement fut l'organisation d'une rentrée scolaire progressive non obligatoire à partir du 12 mai. Suite à plusieurs réunions avec les chefs de services du personnel municipal intervenant auprès des enfants et les directeurs des écoles, la municipalité a élaboré un cahier des charges strict. Un protocole très clair sur les moyens de distanciation et les mesures sanitaires a été mis en place (port du masque obligatoire pour les plus de 6 ans, lavage des mains le plus souvent possible) ainsi qu'une limitation du nombre d'élèves à 15 par classe. Dans une première phase, du 12 au 19 mai, nous avons fait le choix d'accueillir les élèves des classes charnières ciblées par le gouvernement GS/CP/CM2 pour lesquels il était particulièrement important de ne pas rompre l'apprentissage afin d'éviter un maximum de décrochages. Seule une petite partie des locaux a été rendue accessible (3 salles de classe par école et uniquement les grandes salles de motricité en maternelle) et ils ont tous été régulièrement désinfectés. La garderie a repris ses horaires habituels ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi avec là aussi le port du masque obligatoire pour les enfants. Afin de bien préparer cette rentrée, un questionnaire à destination des parents a été envoyé permettant aux enseignants de constituer les groupes de la première et de la deuxième semaine. L'enseignement à distance a continué à être dispensé pour les enfants qui sont restés confinés. La restauration scolaire a été assurée sans aucun changement, à l'exception des élèves de maternelle qui ont pris leur repas sur place. Des marquages au sol dans les cours et au niveau de la ligne de self ont été faits pour faciliter le respect de la distanciation physique et les élèves étaient deux par table en diagonale.

Aujourd'hui l'activité a repris dans beaucoup de domaines sans oublier les gestes barrières, les limitations de rassemblement, le port du masque… Avec les vacances qui ont forcément entraîné un « brassage » de la population, des foyers apparaissent dans certaines régions et nous vivons donc avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

Plus que jamais restons vigilants et continuons dans la bonne voie comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES SE TRIENT DEPUIS LE 1ER JUILLET !

En Haute-Vienne, le conteneur de tri jaune va accueillir beaucoup plus de déchets plastiques et métalliques.

Pour les Hauts-Viennois, une petite révolution, en route depuis le 1er juillet 2020.

Désormais, le conteneur jaune de recyclage ou le bac de tri élargit sa grille de compétences.

Cette extension des consignes va simplifier le geste de tri pour les habitants : en plus des bouteilles et flacons plastiques, ce seront toutes les barquettes en plastique, les pots et toutes les boîtes en plastique, les sacs, sachets et films plastiques, mais aussi tous les petits emballages métalliques : capsules de café, emballages vides de médicaments, bouchons métalliques… qui pourront se trier.

Tous ces emballages sont à déposer dans les conteneurs jaunes des éco-points implantés sur le territoire du SYDED et dans les bacs de tri du Val de Vienne.

LES BONS GESTES :

- Ne pas laver les emballages, ils doivent juste être vides de tout contenu,
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres,
- Déposer les emballages en vrac ou éventuellement en sac,
- Les opercules de yaourt, de barquettes de viande peuvent être triés (comme les films plastiques),
- Les papiers kraft sont à mettre dans le conteneur bleu dédié au papier,
- Ne pas compacter les bouteilles, flacons et briques pour un tri plus efficace.

Toutes les consignes sont à retrouver sur le site du Syded
www.syded87.org
ou sur
www.consignesdetri.fr
développé par CITEO.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?

Même si tous les emballages triés ne seront pas recyclés pour le moment (ce qui était le cas des bouteilles en plastique il y a 20 ans), les résultats d'une étude menée en 2016 par CITEO, confirment que l'extension des consignes de tri permet d'améliorer les performances de recyclage d'environ 4 kg/hab/an : 2 kg/hab/an de pots, barquettes et films recyclés (50% de chaque environ) et un effet d'entraînement équivalent sur les autres matériaux.

INFO TRAVAUX SNCF

MODERNISATION DE LA LIGNE PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE (POLT) RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE ENTRE LIMOGES ET FROMENTAL

TRAVAUX PRINCIPAUX DU 31 AOÛT AU 27 OCTOBRE 2020

Dans le cadre de ce programme national de modernisation, SNCF Réseau renouvelle la voie entre Limoges et Fromental. Une première étape de modernisation par suite rapide a été réalisée en 2019 sur cette ligne, voie 1. Cette année, ce même procédé est programmé sur la voie 2. Cette opération d'un montant de 47,3 millions d'euros est intégralement financée par SNCF Réseau.

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à remplacer les rails, les traverses et le ballast sur la voie 2, sur une portion de 29 km entre Limoges et Fromental à l'aide d'un train usine appelé suite rapide. L'ensemble des matériaux ainsi que certains engins de chantier sont respectivement stockés et stationnés sur la plateforme logistique de Puy-Imbert (au nord de Limoges). Les travaux principaux sont réalisés de jour grâce aux installations permanentes de contre-sens. Ce dispositif, réalisé en 2018 et 2019, permet de faire circuler des trains dans les deux sens sur une même voie. Dans le cas présent, les travaux peuvent ainsi être réalisés tout en maintenant les circulations ferroviaires. Des travaux spécifiques de réglages précis de la voie sont exécutés de nuit.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Pendant la durée du chantier, des trains travaux sont amenés à circuler sur la voie. SNCF Réseau appelle à la vigilance :

- **Les automobilistes** veillez à bien respecter la signalisation des passages à niveau.
- **Les riverains,** ne cheminez pas dans les emprises ferroviaires et ne traversez la voix qu'aux seuls endroits prévus à cet effet.

Malgré toutes les mesures prises pour atténuer les effets de ces travaux générateurs de perturbations, SNCF Réseau vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

STADE DE LA MAZAURIE : ENFIN, NOUS Y SOMMES !!!!!

Depuis près de deux ans le projet de rénovation des vestiaires et des tribunes du stade de la Mazaurie est en cours. Après plusieurs études, beaucoup de concertation, les travaux vont pouvoir commencer mi-octobre.

En préambule, le 1er octobre une réunion aura lieu sur site entre les élus, l'architecte et les services techniques pour régler les derniers détails.

Des réunions de chantiers seront également programmées durant les travaux et bien évidemment l'ASA AMBAZAC y sera conviée.

Pendant la mise aux normes de cette structure le club de football disposera d'un bâtiment modulaire en remplacement des vestiaires.

Les services techniques ont réalisé des plots de fondation afin de recevoir 6 modules. Les espaces de ces modules ont été redistribués afin de créer 3 vestiaires avec 3 blocs de 6 douches (entièrement revêtus de carrelage antidérapant et faïencé). Bien entendu la redistribution de l'électricité, de l'eau et des évacuations des eaux usées a été prévue. Il a fallu réaliser une installation complète de la plomberie avec la pose de deux chauffe-eaux. Pour finir un revêtement en PVC antidérapant a été posé dans le reste des espaces.

La municipalité remercie les agents des services techniques qui ont réalisé ces travaux d'aménagement dans les meilleurs délais.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée des travaux.

PLANNING DES TRAVAUX DE VOIRIE À VENIR EN CENTRE-BOURG

Travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération mi-janvier à mi-mai 2021

Travaux d'aménagement de la rue des Docteurs Ballet mi-octobre à mi-décembre 2020

Travaux d'aménagement de la rue de la Barre Novembre 2020

PROTÉGEONS NOS AMIS ÉQUIDÉS

Comme vous avez pu malheureusement le constater depuis quelques semaines un phénomène d'actes de sévices et de cruauté envers les chevaux se répand sur le territoire national jusqu'à tout récemment sur notre département à ARNAC-LA-POSTE.

Dans le cadre de leurs surveillances générales, les patrouilles de la gendarmerie ont commencé et vont continuer de prendre contact avec les gérants des centres équestres de notre circonscription et certains propriétaires d'équidés clairement identifiés.
Il est difficile pour la gendarmerie d'identifier tous les particuliers propriétaires de chevaux. Aussi la gendarmerie vous recommande ces mesures de prévention et de protection simples :

- Le passage quotidien,
- Éviter de laisser un licol quand l'animal est dans le pré,
- Rentrer les animaux la nuit dans les écuries si possibilité ou les rapprocher des habitations,
- Sensibiliser les voisins des lieux où les chevaux sont parqués,
- La pose de caméra de chasse... (piège photo).

Vous pouvez également contacter la gendarmerie si vous voyez un véhicule stationné ou des individus suspects à proximité de vos chevaux sans qu'il y ait une raison particulière. Pour cela, **il est primordial de noter le numéro d'immatriculation et éventuellement pouvoir décrire physiquement la ou les personnes.**
Vous pouvez aussi vous abonner au site Facebook de la gendarmerie de la Haute-Vienne pour vous tenir informé.
Si malheureusement ce genre de fait venait à se produire, **il est impératif de ne pas toucher ni de modifier la scène du délit et de prévenir immédiatement la gendarmerie.**

Le but recherché est avant tout préventif.

LA STÈLE DES MAQUISARDS

En ce matin du 15 août une trentaine de personnes étaient rassemblées devant la stèle des Vergnes érigée en mémoire de deux maquisards.

Le 4 juillet 1944 Orlando FABBRI originaire d'Italie et Marcel DELHOUME originaire de Limoges tous les deux membres de la 2404e compagnie FTP et âgés de seulement 23 ans tombèrent sous les balles de la milice au lieu-dit Les Vergnes. Un hommage leur a été rendu par Mme Marina VERGNOUX, première adjointe au maire d'Ambazac, qui a déposé une gerbe au pied de la stèle en présence de Mme Brigitte LARDY et de M. Alain AUZEMÉRY, conseillers départementaux et d'une délégation de jeunes sapeurs-pompiers.

Une minute de silence a ensuite été observée suivi d'un hommage poignant délivré par Michel ROUZIER, co-président de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance). Il a également mis en garde l'assemblée contre la recrudescence des mouvements négationnistes, avant de délivrer un message de paix.

Après le Chant des Partisans et le salut aux drapeaux par les personnalités officielles, l'assemblée a été invitée à se diriger vers la stèle des Quatre-Vents érigée en l'honneur de Louis BOURCEVET. Après un dépôt de gerbe par la 1re adjointe et une minute de silence, Michel ROUZIER a lu un hommage à ce jeune résistant originaire du Jura membre de la 2416e compagnie FTPF. Celle-ci fut engagée pour attaquer le convoi de la Milice qui évacuait définitivement Limoges le jour-même en direction de Guéret par la N 714 devenue aujourd'hui la D 914 (route Violette Szabo pour la portion qui traverse notre commune). Au lieu-dit les Quatre-Vents, Louis BOURCEVET, âgé de 25 ans, fut l'une des victimes de ce combat. Ce sacrifice ne fut pas vain puisque les miliciens finirent quand même par être vaincus et n'atteignirent jamais Guéret.

Nous nous devons d'honorer la mémoire de toutes ces personnes qui ont payé de leur vie pour que notre pays retrouve la liberté.

N'oublions pas non plus que c'est grâce au programme du Conseil National de la Résistance que des avancées notoires sur le plan social ont vu le jour au lendemain de la guerre. La protection sociale en est un des plus beaux exemples.

CHEMINS COMMUNAUX

La Municipalité va débuter sa campagne de ré-ouverture de ses chemins communaux.

Nous mettons en place actuellement un schéma directeur d'ouverture des chemins selon un plan de randonnée pédestre pour que le plus grand nombre d'entre nous puisse profiter de la nature et des paysages de notre belle commune.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec chaque propriétaire riverain de nos chemins communaux actuellement fermés pour que chacun de nous (promeneurs, propriétaires, agriculteurs…) trouve un bien-être dans cette renaissance de notre patrimoine communal.

COLIS DES AÎNÉS 2020

CCAS d'Ambazac

Les personnes âgées de 70 ans et plus, inscrites sur la liste électorale en bénéficient. Les personnes non inscrites sur la liste électorale doivent, pour retirer leur colis, se faire connaître en mairie.

La remise des colis aura lieu le samedi 19 décembre 2020 de 8h30 à 14h30 Salle des fêtes du Mont Gerbassou

Cette année encore, nous vous proposerons de partager un moment convivial et sympathique autour de boissons chaudes accompagnées de viennoiseries et de petites gourmandises.

Pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer ce jour là, les colis seront disponibles à la Mairie dès le lendemain.

La distribution des colis au Centre Gériatrique du Muret sera assurée par M. le Maire et Laurence ROUSSY, adjointe aux affaires sociales.

BIEN VIVRE ENSEMBLE À AMBAZAC

UTILISATION D'OUTILLAGES À MOTEUR THERMIQUE

Durant l'été, plusieurs habitants de la commune se sont plaints du non-respect de l'arrêté municipal concernant les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique.

POUR RAPPEL L'UTILISATION DE CES APPAREILS N'EST AUTORISÉE QUE :
- **DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 12H ET DE 14H À 20H,**
- **LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 9H À 12H.**

Il existe également un arrêté préfectoral plus restrictif sur les horaires. Le choix a été fait d'avoir des créneaux plus souples sur notre commune.

Raison de plus pour les respecter.

FEUX DE PLEIN AIR

De nombreux feux de branches et autres déchets végétaux ont été constatés au printemps notamment pendant la période de confinement.

Nous vous rappelons que ceux-ci ne sont autorisés que pour les exploitants agricoles ou forestiers ainsi que l'écobuage (avec demande d'autorisation auprès du maire). **SEULS LES FEUX DE LOISIRS (BARBECUE) SONT AUTORISÉS CHEZ LES PARTICULIERS.**

Les forêts sont d'autant plus vulnérables que les étés sont de plus en plus chauds et même hors période estivale. Notre commune a jusqu'ici été épargnée par des feux de forêt importants. Ne tentons pas le diable !
Ne pas faire de feu c'est aussi ne pas incommoder le voisinage notamment dans les hameaux et le centre bourg.

ECO-POINTS

Chaque semaine nous sommes au regret de constater des **DÉPÔTS D'ORDURES MÉNAGÈRES OU D'ENCOMBRANTS** sur les éco-points. Les premières doivent être évacuées dans les poubelles et les seconds déposés à la déchetterie. A chaque fois ces incivilités mobilisent des agents municipaux pour aller ramasser ces déchets, les trier et les déposer aux destinations citées.

Cette négligence nuit à notre environnement et ce temps mobilisé pour nos agents est payé par tous les Ambazacois.

CONTAINERS À ORDURES MÉNAGÈRES

Ceux-ci sont gérés par ELAN (communauté de communes) sous « tutelle » du SYDED (Syndicat Départ pour Élimination des Déchets Ménagers). Les agents collecteurs des déchets ménagers ont reçu pour consigne de laisser les containers qui contiendraient des déchets autres (encombrants, végétaux, recyclage…) en l'état. Là aussi ce sont des agents municipaux qui se déplacent pour traiter ces déchets.

Toutes ces infractions sont passibles d'une contravention. Alors respectons ces règles de savoir-vivre qui préservent un cadre de vie agréable et faisons preuve de bon sens et de respect envers nos voisins et les agents municipaux pour bien vivre ensemble à Ambazac.

OÙ TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES À AMBAZAC

Première cause de décès chez les femmes et les plus de 65 ans, les accidents cardiovasculaires étaient responsables en 2019 de près de 400 décès par jour en France. A titre de comparaison, en 2018 les accidents de la route représentaient environ 9 morts par jour.

D'après la Société française des infirmiers anesthésistes : "Alors que 80 % des arrêts cardiaques en dehors du milieu hospitalier se produisent devant témoins, seulement 23 % bénéficient de gestes de secours, indique la Société sur son site internet. En cause : "l'absence de défibrillateur à portée de main et le manque d'information et de sensibilisation de la population. Ainsi, en France, moins de 3 % des victimes d'arrêt cardiaque en dehors du milieu hospitalier survivent", déplore-t-elle.

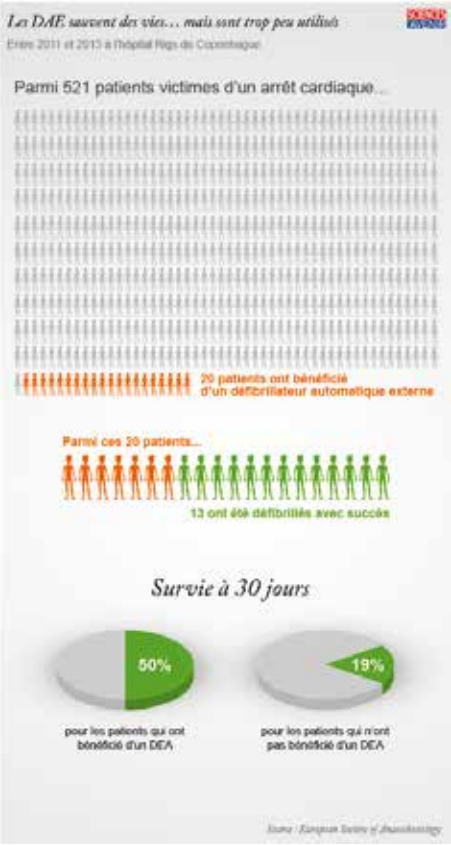

Certes, cette introduction est violente mais il ne s'agit que de la réalité. Aujourd'hui, il existe des dispositifs pour sauver des vies : les Défibrillateurs Automatiques Externes (DAE). Pour se donner une idée, voici une étude danoise entre 2011 et 2013. *(En bas à gauche)*

TROUVER LES DAE

Pour que les DAE soient efficaces, ils doivent donc être utilisés le plus tôt possible sur la victime. Au-delà de 8 min, les chances de survie sont quasiment nulles. Dans l'affolement, 8 min c'est très court.

Dans une émission de « C'est pas Sorcier », une simulation d'accident cardiovasculaire était initiée sur la place principale de Montpellier. Le défibrillateur a été trouvé au bout de... 15 min. A l'époque, cet appareil était moins courant mais l'exemple est assez probant pour mettre en évidence le problème.

Aussi, il est capital que chacun sache où se trouvent ces appareils. C'est pourquoi cet article vise à vous informer où ils se situent dans Ambazac.

DES DAE SONT DÉJÀ INSTALLÉS EN VILLE À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS :

- **1 au niveau de la fontaine de l'église,**
- **1 wc publics place de la République,**
- **1 à la salle Beaubourg.**

L'installation d'autres appareils est prévue d'ici fin 2020, les endroits restent à valider. D'autres défibrillateurs seront installés en 2021.

L'objectif est d'installer le même type d'appareil partout. Il doit être intuitif. Ce dernier peut même être utilisé par un enfant. Il sera équipé d'un dispositif pour les muets et malentendants. Il est une référence car vendu aux pompiers de Limoges.

LES FORMATIONS

Des formations seront proposées à partir de fin 2020 (sous réserve de complications Covid) pour :

- les agents municipaux ;
- les associations ;
- les Ambazacois.

Aussi un maximum d'habitants est invité à suivre ces formations. Pour se faire, veuillez contacter le Conseiller Prévention, monsieur NICOULAUD au 07 87 77 05 61.

SAUV life

Une application téléchargeable sur smartphone intitulée « SAUV Life » sert à informer :

- les secouristes d'un évènement pour intervention ;
- les particuliers des endroits où l'on peut trouver un défibrillateur et ce sur toute la France.

CES GESTES SIMPLES PEUVENT SAUVER DES VIES.

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DE SANG,

Vous êtes prêt ? Donnez et sauvez des vies !

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable et irremplaçable.
Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

LES BESOINS EN CHIFFRES

- Chaque année, un million de malades sont soignés grâce au don de sang.
- Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour faire face aux besoins. (800 dons nécessaires chaque semaine en Limousin).
- 47 % des patients transfusés sont atteints d'un cancer ou d'une maladie du sang.
- 35 % des transfusions sont réalisées à l'occasion d'une intervention chirurgicale.
- 32 % des transfusions interviennent lors d'urgences relatives et 12 % lors d'urgences vitales.

QUI VAIS-JE AIDER SI JE DONNE MON SANG ?

Un accidenté de la route, un patient atteint d'un cancer, un enfant souffrant d'une leucémie, une femme qui a perdu du sang durant un accouchement difficile, pour des interventions chirurgicales lourdes etc. Tous ont un besoin vital de produits sanguins.

LES FORMALITÉS À SUIVRE

D'un point de vue administratif, rien de bien compliqué ! Seules quelques formalités sont à respecter :

- Se présenter avec une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour.
- Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.
- Disposer d'une adresse postale en France pour recevoir des informations ou des documents de la part de l'EFS.
- Maîtriser la langue française pour comprendre les questions posées lors de l'entretien prédon et être en capacité d'alerter sur une infection (ou un oubli) après le don.

QUELQUES IDÉES REÇUES SUR LE DON DE SANG À COMBATTRE

« JE N'AI PAS LE TEMPS »

Le prélèvement ne dure que 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien préalable avec l'infirmier(e) ou le médecin, puis le temps de repos et de collation, le don de sang prend au total 45 minutes : 45 minutes pour sauver des vies !

« J'AI PEUR DE L'AIGUILLE ET DE LA PIQÛRE »

Personne n'aime les piqûres mais le don de sang ne fait pas plus mal qu'une prise de sang. Ce geste est pratiqué par un(e) infirmier(e) qui a été spécialement formé(e).

« IL FAUT ÊTRE À JEUN POUR DONNER SON SANG »

Au contraire, il faut avoir mangé avant de donner son sang afin de diminuer le risque d'hypoglycémie avec pour conséquence une baisse d'énergie. Cependant, il vaut mieux éviter les aliments trop gras et les boissons alcoolisées.

« IL Y A DÉJÀ ASSEZ DE DONNEURS »

Comme il n'existe aucun produit qui peut remplacer le sang et que la durée de vie des produits sanguins est limitée, l'EFS recherche en permanence de nouveaux donneurs, dans tous les groupes sanguins, car les malades sont de tous les groupes.

- Pour les globules rouges, les individus de groupe O- peuvent donner à n'importe quel receveur : ils sont appelés « donneurs universels ».

À l'inverse, les individus de groupe AB+ peuvent recevoir les globules rouges de tous les groupes sanguins. Ils sont dits « receveurs universels ».

- Pour le plasma, les règles de compatibilité sont différentes. Le plasma de donneurs de groupe AB convient à tous les receveurs : ils sont « donneurs universels de plasma ». Et comme ils ne représentent que 4 % de la population, ils sont particulièrement recherchés pour ce type de don.

	O	A	B	AB
RHÉSUS +	36%	37%	9%	3%
RHÉSUS -	6%	7%	1%	1%

« IL EXISTE DES RISQUES DE CONTAMINATION »

Donner son sang ne présente absolument aucun risque. Le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique et le don est supervisé par un personnel médical expérimenté.

Don du Sang · Don du Sang

Prochaine collecte à AMBAZAC
(sous réserve de modifications) :
Mercredi 9 Décembre 2020
Salle Beaubourg
de 15h30 à 19h

OÙ DONNER ?

A la MAISON DU DON de Limoges :
99 rue Charles Le Gendre
Tél. 0 800 744 100 - 05 55 33 09 04
Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-16h
Jeudi : 10h-18h

AUX COLLECTES MOBILES ORGANISÉES TOUTE L'ANNÉE, TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS :

>> www.dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

Parce que la sécurité des donneurs est sa priorité, l'EFS a mis en place sur les collectes les mesures barrières et de distanciation, avec port de masque fourni et obligatoire pour tous. Mais même masqué, le personnel de l'EFS et les bénévoles, ont à cœur d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions et de conserver l'ambiance chaleureuse des collectes.
Parce que nous avons tous le pouvoir de sauver des vies ! Vous aussi, donnez !
>> www.dondesang.efs.sante.fr

L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'État, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire…

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage…

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire…
- **Accession à la propriété :** prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées…
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété…
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes…
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux…
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts…
- **Subventions pour lutter contre la précarité énergétique et maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées :** aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ…

CONTACT
ADIL 87
28 avenue de la Libération
87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi
9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

PERMANENCE À AMBAZAC
COM. COM. ELAN - 13, COURS GAY-LUSSAC

- **MARDI 6 OCTOBRE**
- **MARDI 3 NOVEMBRE**
- **MARDI 1ER DÉCEMBRE**

En raison du contexte sanitaire, les permanences se dérouleront UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS jusqu'à nouvel ordre.
Merci de prendre rendez-vous tél. au 05 55 10 89 89

Nouvelle offre de service du Trésor Public

Depuis le 28 juillet 2020, il est désormais possible de payer ses factures de cantine, crèche, amendes ou impôts en espèces, dans la limite de 300 euros et en carte bancaire avec également un plafond de 300 euros pour les impôts seulement, auprès d'un réseau de bureaux de tabac partenaires. Concernant Ambazac, il s'agit du « Tabac Bleu » avenue de la Libération et du « Marigny » place de la Mairie.

RDV
MARDI 3 NOVEMBRE

Ma Maison A'Venir

Des idées pour bien vieillir chez Moi !

Ma Maison A'Venir présente des idées pour "bien viellir" chez soi

Le mardi 3 novembre 2020, l'équipe de prévention santé de ReSanté-Vous fera étape à AMBAZAC pour échanger avec vous et vous accompagner à penser l'évolution de votre logement pour les prochaines années. Ils seront présents Place du 19 mars 1962 de 10h à 13h et de 14h à 17h pour vous faire visiter l'appartement témoin «Ma Maison A'Venir».

C'est une maison reconstituée de 25 m² dans laquelle nous présentons les principales pièces d'un logement (entrée, cuisine, salon, salle d'eau et chambre). Vous pourrez y découvrir des « trucs et astuces » pour la vie de tous les jours et essayer des petits objets pratiques tels qu'un ouvre-bocal électronique, un téléphone et une tablette adaptés ou encore un enfile-bas et un rehausseur de prises. Cette animation gratuite vous est proposée par votre commune.

Un ergothérapeute et un chargé de prévention à votre disposition

Devant la multitude des dispositifs présents sur le marché, on en perd vite son latin ! C'est pourquoi Emmanuel, chargé de prévention, a sélectionné plus de 70 équipements, parfois insolites, parfois high-tech, disposés çà et là en fonction des différentes pièces de la maison. Certains d'entre eux disposent d'ailleurs du label « Testé et Approuvé par les seniors », ce qui garantit un produit utile, pratique et simple d'utilisation.

L'ergothérapeute, professionnel de santé, pourra quant à lui échanger avec vous sur votre situation personnelle ou vos projets. Il vous conseillera de manière individuelle. Il pourra également vous proposer, si vous le souhaitez, de prendre rendez-vous pour un diagnostic Autonomie-Habitat de votre logement.

Que vous soyez âgé ou non, particulier, aidant proche ou professionnel, nous vous invitons à participer à cette animation gratuite. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie aux horaires habituels d'ouverture. Si vous ne pouvez pas être présent, et avez des questions sur l'aménagement de votre logement, vous pouvez toujours contacter ReSanté-Vous au 05 49 52 24 17. Retrouvez toutes les dates mais aussi des photos et vidéos de Ma Maison A'Venir sur : **www.mamaisonavenir.fr**

VOTRE CONTACT

Emmanuel EMERY
Chargé de Prévention
06 75 79 05 09
emmanuel.emery@resantevous.fr
www.resantevous.fr

www.mamaisonavenir.fr

ABEILLES SANTÉ
CABINET INFIRMIER

DES ABEILLES AUX PETITS SOINS

Sonia WEBER, infirmière depuis 2002, a exercé au CHU d'abord pendant 9 ans en chirurgie cardiaque puis en hémodialyse.

Diplômé depuis 2013 Lionel BAURY a d'abord travaillé au CHU pendant 5 ans en hémodialyse avant de faire des remplacements en libéral sur Limoges.

Les deux amis et anciens collègues ont toujours eu l'envie de retravailler ensemble et si possible sur leur commune de résidence.

Les deux Ambazacois ont donc ouvert leur cabinet le 1er juillet au 18 rue Jouanet dans un bâtiment entièrement rénové dans un style traditionnel et moderne à la fois. Il vous est possible d'y recevoir tous types de soins infirmiers sur rendez-vous. Bien évidemment les deux soignants se déplacent à domicile sur Ambazac et toutes les communes aux alentours pour prodiguer soins, prélèvements, aides à la toilette, et autres prestations.

CABINET INFIRMIER
Abeilles Santé
sur rendez-vous et à domicile
18 rue Jouanet à AMBAZAC
tél. : 06 37 03 13 08

BK'ORDONNERIE : DE LA CHAUSSURE AU PARAPLUIE

Bk Ordonnerie

Après 30 ans de carrière dans le monde de la boulangerie et de la pâtisserie où il a fini à la tête d'une équipe de 20 personnes, Karl BEAUMIER a pris la décision radicale de se réorienter dans le domaine de la cordonnerie et d'avoir sa propre entreprise. Il a en quelque sorte suivi les traces de son père, ancien de la COGEMA. Après la fermeture des puits, il s'est lui aussi reconverti dans la cordonnerie mais dans sa région natale (Maine et Loire).

relais colis

Après un stage de trois mois chez un professionnel, Karl Beaumier a suivi une formation de 6 mois à l'AFPA de Cholet où il a obtenu son diplôme de cordonnier multiservices. Il a décidé de venir s'installer sur la commune où il a passé quelques années de sa jeunesse.

Situé au 22 avenue de la Libération, il vous propose la réparation de vos chaussures (ressemelage, couture…) mais aussi de petits objets en cuir quand c'est possible (ceinture, accessoires équestres…). Evidemment sa palette de prestations ne s'arrête pas là : reproductions de clés, plaques minéralogiques, affûtage, tampons encreurs, gravure, maroquinerie… Il fait aussi relais colis. Vous avez là un commerce de proximité à portée de main qui pourra vous rendre de précieux services.

BK'ordonnerie
22, avenue de la Libération
tél. 05 19 56 60 40
Lundi : 13h30 - 18h30
Mardi au vendredi :
8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30
Samedi : 8h30 - 12h30

Confiez Nous Ambazac

Confiez-nous
tél. 05 55 42 57 32
ambazac@confiez-nous.fr

CONFIEZ-NOUS, DU TEMPS LIBRE POUR VOUS

Confiez-nous a ouvert ses portes le 27 juillet. Cette agence de services à la personne est située au 13 avenue de la Libération. Sa gérante, Nathalie Vidaud, vous y accueille du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 9h à12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Épaulée par ses deux salariés elle vous propose un large panel de services d'aide et d'accompagnement à domicile :

- Travaux ménagers : Ménage, Repassage, Nettoyage des vitres
- Jardinage, bricolage : Nettoyage extérieur, tonte, tailles, couper du bois, rentrer du bois...
- Enfants de plus de 3 ans : Garde et accompagnement, Aide aux devoirs
- Et aussi : Vigilance habitat, Livraison de courses, Assistance administrative, Assistance informatique...

L'agence fait partie d'un réseau présent un peu partout en France ce qui lui permet de bénéficier de l'expérience des autres agences et d'un appui technique et logistique. Elle a un rayon d'action sur Ambazac et ses alentours mais aussi sur tout le nord de la Haute-Vienne.

Francisca Fuentes

STUDIO IMAGE'IN « LES PHOTOGRAPHES D'UNE VIE »

Naissances, baptêmes, mariages, anniversaires, photos d'identité… Francisca FUENTES vous accueille dans son studio tous les matins ou sur rendez-vous pour vous tirer le portrait. Elle a bénéficié d'une formation professionnelle d'un an au sein de l'entreprise STUDIO IMAGE'in portraitiste de France située en Corrèze (Brive – Ussel) à l'issue de laquelle une franchise a été créée afin d'être soutenue et accompagnée pour l'ouverture de son studio à Ambazac. Bénéficiant de l'expérience et du soutien de son équipe de formateurs, elle a enfin pu concrétiser ce projet et a ouvert les portes de son commerce le 1er septembre. Elle vous y accueille les matins du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous les après-midis et le samedi.

Hormis la partie réservée aux prises de vue, d'autres espaces vous sont proposés : un petit cocon pour les photos des tout petits, une pièce avec une panoplie d'accessoires pour passer la tenue adéquate et un petit salon pour visionner et arrêter vos choix.

Bien entendu elle peut se déplacer pour tous vos évènements familiaux (mariages, anniversaires, baptêmes…) ou tout autre manifestation (sportive, culturelle…).

STUDIO IMAGE'in,
16 rue Jouanet
tél. 06 26 55 15 92
francisca.imagein@gmail.com
www.studioimagein.com

SOS TAXI 87 : LA REPRISE !!!

Nombreuses sont les personnes qui ont été transportées ces 20 dernières années par M. DEVOYON Jean Bruno.

L'équipe de SOS TAXI 87 remercie M. Devoyon de la confiance qu'il nous a accordée pour la reprise de sa licence de taxi sur la commune d'Ambazac. Ce nouveau taxi à Ambazac est 100% électrique.

SOS TAXI 87 est également installé sur la commune de La Jonchère Saint-Maurice et de Saint-Laurent-les-Eglises avec deux autres véhicules (thermiques).

Nous sommes là pour vous faciliter la vie. Si vous avez besoin de nos taxis pour vous rendre à un rendez-vous médical ou pour toute autre chose : portage de courses ou transport pour vous rendre dans divers commerces, à la gare ou à l'aéroport ou encore au cimetière…

SOS TAXI 87

Vous pouvez nous joindre au 06 64 56 86 58 ou venir rendre visite à Delphine dans notre local situé au 9 av de la Libération à Ambazac.

À AMBAZAC, LA RENTRÉE DES CLASSES A ÉTÉ PLACÉE SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT.

Changement dû à la situation sanitaire actuelle qui a obligé à bousculer un peu les pratiques, notamment l'accueil lors du jour de rentrée mais également en raison de l'ouverture d'une classe et du mouvement opéré dans les équipes enseignantes.

ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Suite aux demandes répétées des représentants de parents d'élèves, des enseignants et de la Municipalité, l'Inspection Académique a répondu favorablement à l'ouverture d'une septième classe à l'école maternelle Charles Perrault. L'ouverture d'une classe supplémentaire a été actée lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (cden) du 17 avril dernier. Très attendue par la communauté éducative, cette ouverture a permis d'alléger les effectifs par classe rendant ainsi les temps scolaires plus agréables à la fois pour les enfants et pour les enseignants.

Suite au départ de Mmes Carles, Sira Reppert et Sionneau, quatre enseignants ont été nommés à l'école maternelle : Mme Terrier, Mme Vernaelde, Mme Touraine ainsi que M. Constantin, ancien directeur de l'école élémentaire Jacques Prévert. Les enfants côtoieront également Mme Boutant et Mme Nocent qui complètent les temps de service des enseignants sur l'école.

LES CHIFFRES CLÉS :

- 164 élèves ont été inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2020. 50 élèves en petite section, 55 en moyenne section et 59 en grande section,
- 7 classes de 23 ou 24 élèves,
- 4 classes à double niveau de petite et moyenne section, 1 classe à double niveau moyenne et grande section et 2 classes de grande section.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL CÉZANNE

Pas de mouvement dans l'équipe des enseignantes titulaires dont les temps de décharge seront assurés par Mme Nocent et Mme Lacorre.
142 élèves ont été répartis dans 2 classes de CP, 1 classe à double niveau CP –CE1, 2 classes de CE1 et 1 classe de CE2. Des classes dont les effectifs fluctuent entre 20 et 26 élèves.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

L'équipe a vu le départ de Mme Bersars, Mme Laudy, Mme Terrier et M. Constantin. Nous avons retrouvé ces deux derniers à la maternelle Charles Perrault.

Le 1er septembre 2020, les écoliers de Jacques Prévert ont pu faire leur rentrée avec des nouveaux enseignants sur l'école : Mme Sionneau et M. Rivet en CM1, ainsi que M. Charvit à la direction de l'école et en charge d'une classe de CM2.

Anthony Constantin a donc quitté la direction qu'il occupait depuis de nombreuses années et « souhaite à ces nouveaux collègues autant de plaisir qu'il en a eu pendant les années passées dans cette école ». Lors de son dernier conseil d'école, il a remercié « tous les partenaires avec qui la collaboration a été de grande qualité : les élus, qui ont toujours été extrêmement proches, généreux et réactifs, les parents, collègues (et amis) et évidemment, ce qui nous réunit tous : les enfants ». La municipalité tient à le remercier à nouveau pour son écoute, sa disponibilité et son engagement auprès de ses élèves. Elle lui souhaite de s'épanouir dans son poste d'adjoint en école maternelle.

LES CHIFFRES CLÉS :

- 195 élèves
- 8 classes : 2 classes de CE2, 2 classes de CM1, 3 classes de CM2 et 1 classe à double niveau CM1-CM2
- 23 à 26 élèves par classe

MISE EN PLACE D'UN CALENDRIER D'INSCRIPTION À L'ALSH POUR 2020 / 2021

INSCRIPTIONS – ALSH MERCREDIS 2020 / 2021

Période	Inscription possible à partir du
Mercredis de septembre à décembre 2020	4 août 2020
Mercredis de janvier à juin 2020	5 décembre 2020

INSCRIPTIONS – ALSH EXTRASCOLAIRE 2020 / 2021

Période	Inscription possible à partir du
Vacances de Toussaint	15 septembre 2020
Vacances de Noël (fermeture annuelle du 21 au 25 décembre)	15 octobre 2020
Vacances d'Hiver	5 janvier 2021
Vacances de Printemps	5 mars 2021
Vacances d'Été	15 mai 2021

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est un service municipal destiné aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. En période scolaire, ce service fonctionne pour les repas de midi, dès le jour de la rentrée à raison de 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le restaurant scolaire sert environ 550 repas chaque jour d'école et une centaine les mercredis et pendant les vacances. Les repas sont confectionnés dans la cuisine du restaurant scolaire par un personnel qualifié en restauration collective. **Les produits frais et de saison tiennent une grande place dans l'élaboration des menus quotidiens.**

Si les enfants de l'école maternelle sont servis à table, les élèves de l'école élémentaire bénéficient d'un self-service.

A l'inscription les familles choisissent entre un abonnement annuel forfaitaire ou des repas occasionnels dits « au ticket ». La commune propose 4 forfaits : 1 jour – 2 jours – 3 jours ou 4 jours par semaine.

Ce tarif forfaitaire s'adresse aux enfants inscrits régulièrement à la restauration scolaire durant toute l'année. Il est annuel avec paiement en plusieurs échéances.

La **tranche tarifaire** à appliquer à l'élève est déterminée lors de l'inscription en **fonction du quotient familial** pour toute l'année scolaire. Pensez à fournir votre **avis d'imposition 2020** (sur revenus 2019) **au service comptabilité de la mairie.** En cas d'absence de ce document, le tarif maximum sera appliqué.

Les circonstances exceptionnelles de la fin d'année scolaire écoulée ont engendré des modifications du règlement pour l'année passée. En effet, la période de confinement a été déduite du tarif annuel et le nombre d'échéances a été réduit. Enfin, **après le 11 mai,** date de reprise progressive de l'école, **une facturation au pointage** a été mise en place.

Depuis le 1er septembre 2020, le retour de tous les enfants à l'école et la reprise de la vie collective s'accompagnent du retour des tarifs forfaitaires rappelés ci-dessous :

	Quotient familial inférieur à 1400 €	Quotient familial entre 1 401€ et 2 000 €		Quotient familial supérieur à 2 000 €	
		Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire
Forfait Annuel 1 Jour / Semaine	36,00 €	83,88 €	99,72 €	91,08 €	106,92 €
Forfait Annuel 2 Jours / Semaine	72,00 €	167,76 €	199,44 €	182,16 €	213,84 €
Forfait Annuel 3 Jours / Semaine	108,00 €	251,64 €	299,16 €	273,24 €	320,76 €
Forfait Annuel 4 Jours / Semaine	144,00 €	335,52 €	398,00 €	364,32 €	427,68 €

Le montant annuel d'un forfait est fractionné en 4 échéances (octobre – février – avril – juillet), excepté le forfait 1 jour / semaine de la tranche quotient familial < 1400€. Ce dernier fera l'objet d'une seule échéance en juillet.

Prix d'un ticket
pour 1 repas occasionnel :
Maternelle : 2,78 €
Primaire : 3,16 €

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 5 septembre, après avoir fait leur rentrée des classes, les élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont retrouvés, en présence du Maire et d'élus, après une longue période d'absence.

Le confinement et les vacances d'été ont éloigné nos jeunes élus des affaires municipales. Cependant, leur enthousiasme est resté intact et ils regorgent de projets sur lesquels ils vont travailler afin de les réaliser pendant leur mandat.

Des groupes de travail se sont constitués autour de 3 grandes thématiques :

- **Sport avec l'aménagement de nouveaux équipements**
- **Culture à travers une manifestation forte tournée vers la jeunesse**
- **Communication & sensibilisation sur des sujets qui leur tiennent à cœur : la propreté des espaces publics et la sécurité routière**

La première réunion des élus du CMJ a eu lieu le lundi 5 octobre 2020 à 17h30. Durant celle-ci, ils ont pu échanger leurs idées d'aménagement avec des étudiants en licence professionnelle design paysager de l'Université de Limoges.

RANDO MONTS D'AMBAZAC, « NOS SENTIERS DES 4 SAISONS… »

Rando Monts d'Ambazac fonctionne toute l'année à raison de quelques 76 sorties par an : 26 le mercredi, 26 le jeudi, 12 le samedi et 12 le dimanche. Sur les 4 Saisons….

LE PRINTEMPS DU RÉVEIL

C'est la période du renouvellement. On sort nos nouvelles chaussures, nos têtes se relèvent, les jours rallongent et nos sens se mettent en éveil.

Généralement la terre est encore gorgée d'eau, les stigmates d'un hiver passé sont encore là, mais les bourgeons, les oiseaux, les insectes, les températures nous prouvent que l'on rentre dans un nouveau cycle. C'est à cette période que nous en profitons pour faire nos soirées de mise en jambe et bouche, avec la rando galette, la rando déguisée, la soirée photos… Curieusement c'est aussi à cette époque que nos corps, légèrement rigides, et notre esprit, légèrement ankylosé, se réveillent et le tout dans une joyeuse ambiance de retrouvailles alors que l'on ne s'est point quitté.

L'ÉTÉ D'ÉNERGIE

C'est la période du zénith. Les randonnées d'une journée avec pique-nique dans le sac sont arrivées… Nos sens sont en captation continue.

Beaux temps, jours à rallonge, soleil, belles sorties, short, eau fraiche… C'est la période sourire et nos soucis sont mis sous l'étouffoir : les bobos s'estompent, les états d'âme ne sont qu'un souvenir et chacun trouve son rythme de croisière dans son corps mais aussi dans sa tête. Quel plaisir de se lever tôt, pour aller débuter à la fraîche un parcours encore inconnu et de transpirer quand arrive le zénith du soleil, synonyme d'un casse-croûte bienveillant.

L'AUTOMNE D'EMMAGASINEMENT

C'est la période des ramassages en tout genre. Les randonnées sont agrémentées de dégustations mémorables. Nos sens gustatifs sont à l'épreuve.

Prunes, raisins, pommes, figues, mûres, champignons, et j'en passe. Après avoir fait les cigales d'été, nous faisons les fourmis. Les couleurs changent, les odeurs changent et nous sentons en chacun d'entre nous poindre une étape qui se devra être de repos (ou pas…). C'est à cette période que nous en profitons donc de faire notre week-end vers des régions à découvrir et où nous faisons notre AG afin d'établir le bilan et la relance d'une nouvelle année.

L'HIVER D'HIBERNATION

C'est la période de réflexion. Les randonnées se déroulent de façon plus confinée, plus introspective. Le temps s'y prête et nos capuches et autres capes participent à ce délicieux moment de retrouvailles avec soi-même.

Les jours étant courts, ces randonnées ont un goût de moment intense qu'il faut déguster jusqu'à la dernière seconde avant d'aller à la douche et boire un bon bouillon. Mais c'est ici que surgissent les bonnes idées de sorties qui vont faire que les années ne sont jamais les mêmes. C'est à cette période que nos pensées vont à ceux qui arrêtent, pour tout un tas de raisons, et que de nouvelles têtes arrivent assurant la continuité de l'association.

La boucle est bouclée. RAM traverse allègrement les saisons au fil des années, à la merci de sa météorologie et de ses influences sur nos corps et esprit.

Et si l'envie vous en dit, poussez votre porte d'entrée, sortez et rejoignez-nous.

Christophe BOSC,
Président de RMA

*photo de Didier PEINTURIER : Secrétaire de RMA

Renseignements au :
tél. 06 84 83 86 96

Information auprès de l'office de tourisme Monts du Limousin ; bureau d'information touristique d'Ambazac.

NOUVELLE SAISON, NOUVELLES AMBITIONS POUR LE HANDBALL CLUB AMBAZAC !

Après plusieurs mois de « repos forcé », les joueuses et joueurs du Handball Club Ambazac ont repris, avec joie, le chemin du gymnase de Muret.

Ce retour s'est fait bien sûr dans le **respect de nouvelles consignes sanitaires,** en appliquant au mieux le protocole de la municipalité et celui établi par la Fédération Française de Handball.

Le président du club, Olivier Buffagni, souhaitant quitter ses fonctions après 5 ans à la tête du HBC Ambazac, une nouvelle équipe dirigeante a été élue lors de l'Assemblée Générale du 28 août ; elle est composée de : **Serge Brac président, Olivier Buffagni vice-président, Stéphanie Degroote secrétaire, Sylvia Fraysse secrétaire adjointe, Erwan Delmon trésorier, Marlène Valadas trésorière adjointe.**

Ces dirigeants veillent au bon accueil des anciens et nouveaux licenciés **(3 séances d'essai gratuites sont proposées), de l'école de hand (labellisée en or par la Fédération) aux seniors (compétition et loisir)** en passant par toutes les catégories d'âge aussi bien en masculin qu'en féminin. La saison dernière, le club comptait ainsi 246 licenciés. Néanmoins, les effectifs étant plus limités chez les filles, nous les encourageons à venir essayer ce sport dans lequel l'équipe de France féminine a été championne du monde en 2017 et championne d'Europe en 2018 !

Le bureau directeur s'appuie sur un groupe **d'entraîneurs motivés et de parents référents** pour assurer à tous les licenciés une **pratique du handball adaptée mais aussi ambitieuse.** En effet, cette année, le HBC Ambazac a décidé de **se rapprocher du club du Palais sur Vienne** pour fonder des ententes sur plusieurs équipes notamment chez les moins de 17 ans garçons et les seniors garçons, afin de proposer un **niveau de jeu plus élevé.** Ainsi, une équipe senior composée de joueurs des deux clubs évoluera au niveau **Honneur régional** ; les **supporteurs sont attendus au gymnase de Muret** pour les encourager afin d'atteindre l'objectif de la montée en Excellence régionale !

Outre les nombreux matchs qui vont émailler la saison, le club espère pouvoir organiser ses deux manifestations phares, à savoir le **loto du club le 10 avril 2021** et la célèbre **Broc'Amb le 6 juin 2021,** moment fort de l'animation de notre belle ville d'Ambazac !

Si vous êtes intéressés par la pratique du handball, n'hésitez pas à venir prendre des renseignements lors des entraînements au gymnase de Muret ainsi qu'à consulter notre site internet www.hbca87.fr et notre page Facebook.

3 SÉANCES D'ESSAI GRATUITES

Ambazac ville de cyclisme

Le jeudi 10 septembre, le Tour de France passait par Ambazac. Et malgré les conditions très particulières de cette édition 2020 où la vigilance sanitaire restait de mise, la fête a été au rendez-vous.

Grâce au beau temps et à l'implication des commerçants, les conditions étaient réunies pour que les Ambazacois puissent pleinement profiter du passage de la caravane publicitaire et des coureurs dans le centre bourg. Tout particulièrement pour **les enfants des écoles et nos anciens pour qui des emplacements avaient été spécialement aménagés.**

UN GRAND MERCI à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour faire de cet évènement un moment festif partagé.

Aux enfants des écoles, à leurs enseignants et aux animateurs du Centre de Loisirs qui ont confectionné des **banderoles et des dessins pour décorer le rond-point de l'Europe et le grillage de l'école.** Malheureusement, leur animation des vélos fleuris n'a pas reçu d'autorisation à cause des restrictions liées aux conditions sanitaires.

Aux adhérents de nos deux clubs de cyclisme, l'Elan cycliste et le Sprinter club, qui ont mis toute leur énergie et leur passion au service de la réalisation d'un **énorme visuel célébrant le Tour de France et Raymond Poulidor.**

Aux agents de la commune qui ont permis de **sécuriser le parcours** afin que tous les spectateurs puissent profiter sereinement de la course. A ceux aussi qui ont œuvré pour la **construction et l'installation du visuel de la commune.** A ceux qui ont su s'adapter en fournissant un **repas froid à tous les écoliers** de notre commune et en garantissant la surveillance de la pause méridienne.

Ce passage du Tour de France aura aussi permis de faire **découvrir notre belle région aux téléspectateurs des quatre coins de l'hexagone et d'ailleurs.**

Seul point noir de la fête : durant la retransmission lors de la traversée du bourg, les commentateurs du tour ont très peu parlé d'Ambazac. En effet à notre grand regret l'A.S. O (Amaury Sport Organisation) n'a pas relayé les informations de l'article rédigé, à leur demande, retraçant les caractéristiques valorisant notre commune. Ils n'ont pas non plus utilisé les points GPS communiqués en amont. Par conséquent les visuels des enfants, de la municipalité ainsi que celui des clubs cycliste, pourtant situé au bord de la route, donc à quelques mètres des coureurs, n'ont pas été filmés par les hélicoptères.

C'est très regrettable et très frustrant pour les personnes qui avaient à cœur de faire de cet évènement ayant lieu pour une fois dans leur commune, une grande célébration de leur passion pour le vélo. Leur investissement (en temps et en argent) n'aura pas été médiatisé comme ils l'espéraient et comme ils le méritaient.

CINÉ PLUS EN PANNE DE BOBINES !

Face à l'absence de spectateurs et de films porteurs cet été, Ciné Plus en Limousin a décidé de mettre entre parenthèses son activité sur l'ensemble du Limousin.

Ciné Plus est pour l'instant dans l'attente d'informations concernant de potentielles sorties de films mais également de la possible évolution des contraintes liées à l'accueil du public en période de reprise épidémique. Aux dernières nouvelles l'association évoquait une éventuelle reprise progressive des séances dans le courant du mois de septembre mais au « ralenti ».

Des informations seront mises en ligne sur son site dès que la situation évoluera.
www.cineplusenlimousin.com

RDV CINÉ

En ce qui concerne Ambazac, les prochaines séances pourraient avoir lieu aux dates prévues :
- **Samedi 24 octobre**
- **Samedi 28 novembre**
- **Samedi 12 décembre**

selon l'évolution de la crise sanitaire.

Bibliothèque d'Ambazac

PROTOCOLE BIBLIOTHÈQUE

Horaires habituels à compter du 1er septembre

GESTES BARRIÈRES

Gel hydroalcoolique à l'entrée
Masque obligatoire (à partir de 11 ans)
Respect des distances (1 m)

SUR PLACE

Nombre de personnes limité à 10 dans les 2 sections - Pas plus de 30 minutes

! Pas d'accès aux toilettes !
! Pas de lecture, jeu ou consultation sur place !
! Réservations sur le catalogue en ligne recommandées !
! Maintien du service de drive sans prise de RV !

AU BOUT DU CONTE

La Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne, en partenariat avec les bibliothèques du réseau, a organisé cette année la 1ère édition du festival « Au bout du conte » qui succède à "Coquelicontes" le festival régional du conte en Limousin qui a perduré plus de 20 ans.

Cette manifestation, initialement prévue en mai, s'est déroulée du 15 au 27 septembre 2020 et a permis d'accueillir neuf conteuses et conteurs qui ont proposé plus de 50 spectacles gratuits dans de nombreuses communes à travers le Département.

Le festival a fait une halte à Ambazac le mercredi 23 septembre à l'espace Mont Gerbassou.

La jauge de 70 personnes étant atteinte (selon les contraintes sanitaires en vigueur) nous avons dû refuser une vingtaine de personnes et les enfants de l'ALSH.

La conteuse **Hélène Palardy** nous a présenté **"Gargouillis"**, un spectacle rythmé de contes et chansons très appétissants, accompagnée de sa **guitare** et de son **harmonica.**

La peur au ventre, on y a croisé un grand méchant poulet affamé, un lapin téméraire, un loup pas encore devenu grand et méchant, un chacal au ventre creux sans scrupules piégé par un corbeau astucieux, et bien d'autres encore...

Le public est reparti ravi de cette petite parenthèse enchantée.

EXPOSITION DE PEINTURE

Nous avons le plaisir d'accueillir actuellement le magnifique travail d'Isabelle Chevalier, une artiste sensible et talentueuse habitant notre commune.

À VOIR ABSOLUMENT !

Elle met à l'honneur la richesse et la diversité de notre belle région, pays de l'arbre et de l'eau, sa nature au fil des saisons, ses sous-bois ensoleillés, mais aussi le charme des rues de la cité Limougeaude…

Prédisposée au dessin, elle a su travailler ce don et progresser dans sa technique grâce aux cours dispensés par Olivier Esturgie, professeur à La Chaize.

Patrimoine naturel ou architectural, la magie opère du bout de ses pinceaux !

L'exposition est visible aux horaires habituels de la bibliothèque jusqu'à la fin de l'année.

DRIVE À LA BIBLIOTHÈQUE

1 // JE CHOISIS

Je sais ce que je veux
Consultez notre catalogue en ligne ambazac.bibenligne.fr

Je n'ai pas d'idée précise
Dites-nous ce que vous aimez et profitez de conseils personnalisés

Surprise !
Vous avez envie de découvrir de nouvelles choses : faites nous confiance !

2 // JE RÉSERVE

Sur le catalogue
ambazac.bibenligne.fr

Par mail
bibliotheque.ambazac@wanadoo.fr

Par téléphone
05 55 56 85 76

3 // JE RETIRE MES DOCUMENTS A LA BIBLIOTHÈQUE

AUX HORAIRES HABITUELS

PORTAGE DE DOCUMENTS

Le service de portage à domicile a repris en septembre, dans le respect des règles sanitaires actuelles.

Il dessert les résidents de la commune d'Ambazac dans l'incapacité de se déplacer à la bibliothèque (personnes âgées) ou momentanément empêchés (maladie invalidante, grossesse alitée).

Le coût est celui d'un abonnement annuel normal soit 10,50 euros.

N'hésitez pas de nous téléphoner pour plus de renseignements au 05 55 56 85 76

RDV
NUIT DES MUSÉES
SAMEDI 14 NOVEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre 2020 se sont déroulées pour la 37ème édition les Journées Européennes du Patrimoine. Malgré les conditions sanitaires particulières, couplées à une météo orageuse, la fréquentation du Musée et de l'espace Izis a été quasiment identique à celle de 2019.

La **centaine de visiteurs** a pu pendant quelques heures profiter de la richesse minéralogique de la collection, mise en valeur tout autant scientifiquement qu'esthétiquement, découvrir une partie de l'**œuvre photographique d'IZIS, le reporter de Paris-Match d'après-guerre,** déambuler parmi les éléments **pétrographiques** issus de bons nombres de gisements français et mondiaux et présentés de manière originale, ou bien observer **les fossiles témoins de l'histoire** de notre planète qui « vit » et évolue sans cesse depuis 4,66 milliards d'années.

Ces JEP, permettent chaque année à un bon nombre d'Ambazacois de faire connaître à leur famille, relations, nouveaux arrivants, la diversité et l'abondance géologique de notre planète, et sans forcément être un spécialiste, en apprécier la beauté et comprendre pourquoi il est plus que primordial de la préserver.

Dans ce souci permanent d'allier l'apprentissage des sciences au côté pratique du quotidien, **la société de Géologie du Limousin,** partenaire historique, a notamment présenté sous forme de 8 kakémonos (grandes affiches verticales) **une histoire de l'exploitation du kaolin, autre richesse patrimoniale limousine,** qu'il est important de ne pas oublier à l'heure où la mondialisation montre ses limites.

Pour les retardataires ou ceux qui n'ont pu se déplacer pour ces JEP, une nouvelle occasion vous sera donnée de visiter GRATUITEMENT le musée de minéralogie et l'Espace IZIS :

le samedi 14 Novembre
de 18h à 22h dans le cadre
de la NUIT DES MUSÉES
(qui aurait dû se dérouler en mai, déplacée en raison de la covid19).

MUSÉE DE MINÉRALOGIE
ET DE PÉTROGRAPHIE
& ESPACE IZIS
5 Avenue de la Libération
à Ambazac
tél. 05 55 56 59 14

Les horaires d'ouverture habituels, du mercredi au samedi de 14h à 17h, sont aussi l'occasion d'admirer les collections ou de participer à des visites commentées d'une durée de 2h, sur rendez-vous.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Malgré la crise sanitaire, nous avons tenu à maintenir le forum des associations. Vous avez été très nombreux à répondre à cette invitation à la découverte des clubs sportifs, des associations culturelles ou autres. Nous remercions tous les bénévoles qui se sont impliqués pour que cette manifestation soit une réussite comme tous les ans. **Les mesures sanitaires ont pu être mises en place et respectées à la lettre grâce à la mobilisation de l'agent municipal responsable de la sécurité et de l'hygiène. Nous le remercions également pour son professionnalisme ainsi que toutes les associations et les visiteurs qui ont respecté les consignes sanitaires imposées.**

AGENDA

- VIE LOCALE
- ENFANCE & JEUNESSE
- SPORTIVE
- FESTIVE, CULTURELLE
- SOLIDAIRE & ASSOCIATIVE

MARCHÉ ALIMENTAIRE - TOUS LES VENDREDIS MATIN
> *place du 19 Mars*

OCTOBRE

- **EXPO PEINTURE**
  jusqu'au 31 Déc. > *Bibliothèque*
- JEU. 01 matin // **MARCHÉ DE PRODUCTEURS** | > *place du 19 Mars*
- MAR. 06 // **CONCILIATEUR DE JUSTICE** | 9h-12h sur RDV
- MER. 07 // **FOIRE**
  > *Place de la République*
- SAM. 17 // **VACANCES SCOLAIRES**
  jusqu'au 2 nov
- MER. 21 // **FOIRE**
  > *Place de la République*
- SAM. 24 // **CINÉMA**
  Séance à 20h30
- DIM. 25 // **CHANGEMENT D'HEURE** -1h00

NOVEMBRE

- DIM. 01 matin // **MARCHÉ DE PRODUCTEURS** | > *place du 19 Mars*
- MAR. 03 // **MA MAISON A VENIR** |
  10h-17h > *place du 19 mars*
- MAR. 03 // **CONCILIATEUR DE JUSTICE** | 9h-12h sur RDV
- MER. 04 // **FOIRE**
  > *Place de la République*
- SAM.14 // **NUIT AUX MUSÉES**
  18h-22h > *Espace IZIS et musée minéralogique*
- SAM. 21 // **FOIRE**
  > *Place de la République*
- SAM. 28 // **CINÉMA**
  Séance à 20h30

DÉCEMBRE

- MAR. 01 matin // **MARCHÉ DE PRODUCTEURS** | > *place du 19 Mars*
- MAR. 01 // **CONCILIATEUR DE JUSTICE** | 9h-12h sur RDV
- MER. 02 // **FOIRE**
  > *Place de la République*
- VEN. 04 & SAM. 05 // **TÉLÉTHON**
- MER. 09 // **DON DU SANG**
  15h30-19h > *Salle Beaubourg*
- JEU. 10 // **BULLETIN**
  date limite de remise texte
- SAM. 12 // **CINÉMA**
  Séance à 20h30
- SAM. 19 // **COLIS DES AÎNÉS**
  à 8h30-14h30 > *Salle Molière*
- SAM. 19 // **VACANCES SCOLAIRES**
  jusqu'au 4 janv. 2020
- LUN. 21 // **FOIRE**
  > *Place de la République*

Compte tenu de la crise sanitaire à laquelle nous faisons face et aux mesures mises en place, les événements prévus sont sous réserve d'annulation. Tenez-vous informés de leur maintien sur notre site internet et notre page facebook.

Suivez l'actualité de votre ville sur notre page facebook @mairieambazac

Ambazac

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
8h à 12 h // 13h40 à 17h

Le samedi
9h à 12h

Mairie d'Ambazac
Place de l'Hôtel de Ville
87240 AMBAZAC
Tél. **05 55 56 61 45**
Fax 05 55 56 86 36
E-mail : secretariat@mairie-ambazac.fr
www.mairie-ambazac.fr

Crédits : Municipalité d'Ambazac
Direction de la publication : Stéphane Ché
E-mail : adjcom.ambazac@orange.fr

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Conception :
DAMEdeCARREAU.fr
Impression :
Atelier Graphique

Ambazac
Ville nature

ERRATUM BULLETIN MUNICIPAL

(page 20 Abeilles Santé)

Ce nouveau cabinet complète l'offre en soins infirmiers de notre territoire dont la liste est la suivante :

- CENTRE DE SOINS INFIRMIERS CROIX ROUGE FRANCAISE
  La Croix de Muret 64 av Libération, Ouvert jusqu'à 17h00
  Tél : 05 55 56 62 42

- Goasguen Laprade Corinne
  57 avenue du Général de Gaulle, Ouvert jusqu'à 20h00, Conventionné, Carte vitale acceptée, Tél : 07 57 63 24 18

- Claire Lavaure Rimour
  57 avenue du Général de Gaulle, Ouvert jusqu'à 20h00, Conventionné, Carte vitale acceptée, Tél : 07 57 63 24 18

- ACT ' INFIRMIERS
  2 rue Pasteur, 87240 AMBAZAC Tél : 05 55 56 66 25

- Caroline Brodier
  2 av Pasteur, Conventionné, Carte vitale acceptée,
  Tél 05 55 56 66 25

- Emilie Delage
  Le Carre Mosaïque place du Marché, Conventionné, Carte vitale acceptée,
  Tél 06 81 69 99 10

- Catherine Nicol
  Le Carré Mosaïque Place du Marché, Conventionné, Carte vitale acceptée,
  Tél 06 21 15 35 61

- Jean-Marie Rouliere Le Carré Mosaïque, Conventionné, Tél 06 21 61 05 68